

Formateur référent **AFEST**

Formation de formateur en situation de travail.



Durée : 2 jours / 14 heures.
(A titre indicatif)



A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'identifier les fondamentaux de la formation en situation de travail.
- d'accompagner un apprenant dans sa montée en compétences.
- Concevoir un parcours type et individualiser le parcours de formation.
- de répondre aux exigences réglementaires du décret sur les AFEST.



Public: 4 à 12 participants.
Toute personne ayant suivi le niveau 1 ou justifiant d'une expérience significative.



Pré-requis : Une première expérience de la formation d'adultes.

Apports théoriques et méthodologiques :

en alternance avec des exercices pratiques et des autodiagnostic

La formation de formateur référent AFEST permet :

- + de construire une formation.
- + de concevoir un parcours type et individualiser le parcours.
- + d'accompagner un apprenant dans son parcours.

Une formation sur-mesure au sein même de l'entreprise, en situation de travail, qui répond aux besoins spécifiques des organisations.

CONSTRUIRE UNE FORMATION

- Identifier les fondamentaux de la formation en situation de travail.
- Définir et expliquer la particularité des Actions de Formation En Situation de Travail, leur cadre et les exigences du décret sur les AFEST.
- Identifier son rôle de référent AFEST ainsi que celui des autres acteurs.
- Analyser une activité de travail en termes de types de savoirs et de compétences.
- Définir les modalités et les méthodes pédagogiques pertinentes, les mieux adaptées aux compétences identifiées.
- Les mettre en œuvre à travers la mise en situation dans l'entreprise et l'analyse réflexive.

CONCEVOIR UN PARCOURS TYPE ET INDIVIDUALISER LE PARCOURS

- Recueillir les besoins en formation dans l'entreprise.
- Identifier les compétences à acquérir et définir les objectifs pédagogiques.
- Définir les situations de travail adaptées aux objectifs de formation.
- Choisir les modalités pédagogiques les plus pertinentes.
- Identifier et planifier les différentes étapes du parcours.
- Identifier les ressources existantes.
- Identifier le(s) tuteur(s) / formateur(s) présents au sein de l'organisation.
- Élaborer un parcours individuel de formation en se basant sur l'entretien de positionnement réalisé en début de formation.
- Formaliser le parcours individuel dans le Protocole Pédagogique Individuel (PPI).



ACCOMPAGNER UN APPRENANT DANS SON PARCOURS

- Réaliser un entretien de positionnement initial auprès du ou des apprenant(s).
- Animer une séquence d'analyse réflexive.
- Identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage et y remédier.
- Réaliser des entretiens de suivi réguliers.
- Évaluer la progression des acquis de l'apprenant.
- Garantir le respect du cadre réglementaire du décret AFEST.